
**Chaire de rédaction juridique
Louis-Philippe-Pigeon**

Rapport d'activités 2020-2021

Table des matières

I.	Une présentation générale de la Chaire	3
A.	Le titulaire de la Chaire.....	3
B.	Le comité directeur	3
C.	Les axes de recherche	3
D.	Les chercheuses associées.....	4
E.	Les étudiants rattachés à la Chaire.....	4
F.	Le local de la Chaire.....	4
G.	La présence de la Chaire sur le Web et dans les médias sociaux	4
H.	Le financement de la Chaire	5
II.	Les réalisations de la Chaire pour l'année 2020-2021.....	6
A.	Les réalisations de la Chaire	6
B.	Les réalisations du titulaire de la Chaire.....	9

Le présent rapport comporte une présentation générale de la Chaire (I) et le bilan de ses réalisations pour l'année 2020-2021 (II).

I. Une présentation générale de la Chaire

La Chaire de rédaction juridique Louis-Philippe-Pigeon est dirigée par un titulaire (A) et un comité directeur (B). Ses activités de recherche et d'enseignement s'articulent autour de quatre axes (C). Elle compte deux chercheuses associées (D). Plusieurs étudiants participent aux activités de la Chaire (E) et travaillent dans le local qui lui est alloué par la Faculté de droit (F). La Chaire a un site Web et elle est présente sur les réseaux sociaux (G). Son financement est assuré principalement par les campagnes de financement de la Fondation de l'Université Laval (H).

A. Le titulaire de la Chaire

Le titulaire de la Chaire est le professeur Sylvio Normand de la Faculté de droit de l'Université Laval.

B. Le comité directeur

Le comité directeur de la Chaire est composé des personnes suivantes :

- Mme Anne-Marie Laflamme, doyenne, Faculté de droit de l'Université Laval
- M. Jules Brière, avocat émérite, Lavery
- M. Jacques Deslauriers, professeur émérite, Faculté de droit de l'Université Laval
- Mme Lucie Lauzière, professeure titulaire, Faculté de droit de l'Université Laval
- Mme Lyne Pigeon, représentante de la famille Pigeon
- M. Sylvio Normand, titulaire de la Chaire

C. Les axes de recherche

Les activités de recherche de la Chaire s'articulent principalement autour de quatre axes :

- L'écriture en droit;
- L'interprétation des sources du droit;
- Le Code civil dans l'ordre juridique québécois;
- La structure du droit et l'organisation de l'information juridique.

Pour une description des axes : www.redactionjuridique.chaire.ulaval.ca/axes-de-recherche

D. Les chercheuses associées

Les professeures Michelle Cumyn et Mélanie Samson de la Faculté de droit de l'Université Laval sont chercheuses associées à la Chaire depuis septembre 2020.

E. Les étudiants rattachés à la Chaire

Plusieurs étudiants aux cycles supérieurs sont actuellement rattachés à la Chaire :

- Charles Breton-Demeule, LL.B., LL.M., LL.D. (en cours)
- Amir Feizbakhsh, LL.L., LL.M., LL.D. (en cours)
- Eric Fokou, LL.B., LL.M., LL.D. (en cours)
- Nidhal Mekki, LL.L., LL.M., LL.D. (en cours)
- Anouk Paillet, LL.L., LL.M., LL.D. (en cours)

F. Le local de la Chaire

La Chaire possède trois postes de travail (dont un muni d'un ordinateur) au local 6257 DKN de la Faculté de droit.

G. La présence de la Chaire sur le Web et dans les médias sociaux

Le site Web de la Chaire (www.redactionjuridique.chaire.ulaval.ca) est son principal outil de communication, une vitrine pour ses réalisations et, de plus en plus, une ressource en matière de rédaction juridique.

Sur la page d'accueil de son site Web, la Chaire tient un calendrier des événements scientifiques qui s'inscrivent dans ses axes de recherche.

Une page consacrée aux nouvelles permet à la Chaire de faire la publicité de ses activités ainsi que des écrits réalisés par ses membres.

La Chaire publie des capsules sur la rédaction juridique dans la page consacrée au développement d'outils pour l'enseignement de la rédaction juridique au baccalauréat (voir ci-dessous).

La Chaire diffuse dans les médias sociaux de l'information sur ses activités scientifiques et l'actualité juridique liée à ses axes de recherche. Pour ce faire, elle a un [compte Twitter](#) (@CRJ_LP_Pigeon) auquel plus de 300 personnes sont abonnées ainsi qu'un compte [LinkedIn](#) et une [chaîne YouTube](#).

H. Le financement de la Chaire

La chaire est une initiative de la famille Pigeon qui en plus de dons versés lors de sa constitution a ajouté des fonds par la suite. Il est exceptionnel qu'une famille lance un tel projet dans le domaine des sciences sociales. La faculté peut être fière et reconnaissante de cette initiative.

Le financement de la Chaire est assuré principalement par les campagnes annuelles de financement de la Fondation de l'Université Laval.

En 2016, le professeur Jacques Deslauriers a accepté de soutenir financièrement la Chaire par un don annuel de 25 000 \$ pour cinq ans.

En 2017, la Chambre des notaires du Québec a accordé un soutien financier à la Chaire pour la conception de matériel pédagogique pour l'enseignement de la rédaction juridique au baccalauréat. Le montant accordé est de 35 000 \$ sur cinq ans.

Cette même année, la Chambre des notaires du Québec a également accordé un soutien financier pour le démarrage d'un projet d'actualisation des *Commentaires du ministre de la Justice* sur le Code civil. Le montant accordé était de 60 000 \$ sur quatre ans. Après transmission d'un rapport étoffé au ministère de la Justice en 2019, ce dernier n'a toutefois pas manifesté son désir de s'engager dans un tel projet. Ce projet n'a donc finalement pas été poursuivi. La subvention a été en partie transférée pour un autre projet.

La direction de la Faculté de droit a conçu une campagne spéciale de financement auprès de la magistrature grâce au soutien du responsable facultaire de la philanthropie et avec la collaboration des précédentes titulaires, les professeures Michelle Cumyn et Mélanie Samson. La campagne, sous l'égide de la Fondation de l'Université Laval, a eu lieu au cours de l'automne. Des dons ont également été sollicités lors de la campagne annuelle faite auprès des diplômés et de personnes qui avaient contribué par le passé. Le total des dons récoltés par la fondation entre le 1^{er} mai 2020 et le 30 avril 2021 s'élève à 39 602 \$, dont 5 950 provenant de dons de la magistrature.

En 2020, la Chaire a obtenu une subvention du Fonds d'Investissement Étudiants pour l'acquisition de trois nouveaux postes de travail, d'une valeur de 1 069,31 \$.

En 2021, l'Assemblée nationale du Québec a accepté de soutenir financièrement le projet de recherche « La loi reflète de la société québécoise », en octroyant à la Chaire la somme de 6 784,84 \$. Un soutien a également été demandé pour ce projet à la Chambre des Notaires du Québec pour un montant de 15 099,84\$. Il s'agit de la réallocation d'une partie d'une subvention obtenue en 2017, à la suite de l'abandon du projet de recherche sur les commentaires du ministre de la Justice sur le Code civil.

Enfin, une campagne spéciale de financement est envisagée par la direction de la Faculté de droit, avec la collaboration du professeur Sylvio Normand, auprès de groupes de personnes susceptibles d'appuyer financièrement la Chaire, notamment de diplômés de la

faculté qui font carrière dans la fonction publique, d'anciens parlementaires, des personnes qui ont suivi le programme de légistique, d'anciens récipiendaires de prix et de bourses de la Chaire et de personnes qui, par le passé ont soutenu la chaire.

II. Les réalisations de la Chaire pour l'année 2020-2021

La Chaire (A) et son titulaire (B) contribuent à la recherche et à la formation en matière de rédaction juridique par l'organisation d'activités et la participation à différents événements scientifiques.

A. Les réalisations de la Chaire

La Chaire organise des activités scientifiques, parfois en collaboration avec des collègues (1). Elle participe à des activités de recherche (2), poursuit le développement de ressources sur la rédaction juridique, disponibles en ligne (3), et s'implique auprès des étudiants à différents niveaux (4).

1. Les activités scientifiques et publications organisées par la Chaire ou avec le soutien de la Chaire

- La Chaire a apporté sa collaboration à la publication d'un ouvrage en 2021 : Mathieu Devinat, Mélanie Samson et Georges Azzaria (dir.), *Les écoles de pensée en droit / Legal Schools of Thought*, Éditions RDUS, 2021.
- En raison de la pandémie, l'ensemble des activités scientifiques prévues depuis mars 2020 ont été reportées :
 - Planification d'un atelier à Ottawa faisant partie du cycle *Le Code civil du Québec en (inter)action*, en collaboration avec la professeure Mariève Lacroix, la Section de droit civil de l'Université d'Ottawa, le groupe québécois de l'Association Henri Capitant, la Chaire Jean-Louis Baudouin en droit civil et le Groupe de réflexion en droit privé.
 - Organisation de la 8^e conférence grand public de la Chaire dans la série *Rédaction juridique et démocratie*. Cette conférence s'intitule « Les formulaires et le parcours du citoyen ». Elle devait être prononcée par la Protectrice du Citoyen, Me Marie Rinfret, le 7 mai 2020.
 - Organisation d'un colloque international « Le formulaire dans tous ses états », en collaboration avec les professeures Sylvette Guillemard et Mélanie Samson.

- Participation à l'organisation d'une édition spéciale des Rencontres de 2^e et 3^e cycles sur les formulaires et le droit, animée par la professeure Sylvette Guillemard.
- Initialement prévues au printemps 2020, les activités du projet sur les formulaires et le droit devraient finalement se tenir au printemps 2022. Les autres activités n'ont pas encore été reprogrammées.

2. Les activités de recherche de la Chaire

- Un nouveau projet intitulé « La loi reflet de la société québécoise », initié par le professeur Sylvio Normand, est en cours d'organisation. L'objectif est l'organisation de plusieurs séminaires en 2022 ainsi que la publication d'un ouvrage.

Le projet a été défini au cours de l'année. Il a pour objectif de consacrer une étude à des lois qui ont exercé un rôle structurant et symbolique au Québec. La présentation des lois retenues mettra en exergue trois aspects qui correspondent à des moments de la vie de la loi, d'abord le contexte de sa genèse et de sa rédaction, ensuite la description de son contenu lors de son adoption et finalement sa réception et sa destinée. Le projet vise à couvrir l'ensemble du corpus législatif, soit les lois historiques (1792 à 1939) et les lois contemporaines (1940 à 2015). Il sera entrepris en deux phases. La première phase portera sur les lois contemporaines.

- ADAJ (*Accès au droit et à la justice*) (projet financé par le CRSH). La Chaire contribue au chantier « Lisibilité des lois et des contrats » dirigé par Mélanie Samson : adaj.ca/chantier-4. Les professeurs Pierre Noreau et Pierre Issalys et la professeure Michelle Cumyn participent aux recherches. Éducaloi, Option consommateurs, la Chambre des notaires, le Barreau du Québec, l'Office de protection du consommateur, le ministère de la Justice, la Fédération des coopératives de services funéraires et En Clair participent à ce chantier à titre de partenaires. Les démarches de recherche empiriques sont terminées. La rédaction de rapports et d'articles est en cours. Les résultats de ces recherches ont été présentés lors d'une conférence, en ligne : Pierre Issalys, Mélanie Samson et Florence Méthot, « Le contrat d'arrangements préalables de services funéraires : comprend-on bien ce qu'il dit ? », ARUL Causerie, Zoom, 25 novembre 2020.

D'autres activités de recherche sont liées à la Chaire en raison de l'implication individuelle du titulaire et des chercheuses associées dans d'autres projets. Pour une description des projets de recherche en cours : redactionjuridique.chaire.ulaval.ca/projets-de-recherche-en-cours

3. La conception de ressources en matière de rédaction et d'interprétation juridiques et l'enseignement de la méthodologie du droit

- Création de matériel pédagogique pour l'enseignement de la rédaction juridique au baccalauréat (projet financé par la Chambre des notaires du Québec). L'une des contributions de la Chaire consiste à concevoir et mettre en ligne des capsules pédagogiques et des exercices sur la rédaction juridique. Les capsules suivantes ont été créées et publiées au cours de la dernière année sous l'onglet « Ressources » :
 - « L'analyse de décision » par Stéphanie Boutin, Michelle Cumyn et Mélanie Samson, le 18 août 2020
 - « Le commentaire de décision » par Anouk Paillet, le 16 février 2021
 - « Le cas pratique » par Anouk Paillet avec la collaboration de Christelle Landheer-Cieslak, le 16 février 2021
 - « Exemple de cas pratique » par Anouk Paillet avec la collaboration de Christelle Landheer-Cieslak, le 16 février 2021
 - « La bibliographie » par Charles Breton-Demeule, le 12 mars 2021
 - « Les notes de bas de page » par Charles Breton-Demeule, le 12 mars 2021

De nouvelles capsules sont en cours de réalisation. Elles portent sur les sources et les autorités en droit, soit la loi, la jurisprudence et la doctrine. Elles devraient pouvoir être mises en ligne au cours de l'été.

- Collaboration sur la thématique de la rédaction des clauses contractuelles. Une collaboration entre le professeur Reza Moradinejad et Me Thibault est en cours d'élaboration avec le soutien de la Chaire sur la thématique de la rédaction de clauses contractuelles.

4. L'implication de la Chaire auprès des étudiants

- En 2010, la Chaire a contribué à la mise en place du microprogramme de 2^e cycle en légistique, en collaboration avec le ministère de la Justice du Québec. La professeure Mélanie Samson, chercheure associée à la Chaire, est directrice de ce microprogramme depuis mai 2019. Celui-ci accueille une nouvelle cohorte chaque automne. Lors de la session d'automne 2020, 48 nouveaux étudiants ont été admis. Une nouvelle chargée de cours a été recrutée, il s'agit de Me Rachel Pominville.
- En janvier 2021, la bourse de doctorat Jacques-Deslauriers d'un montant de 5 000 \$ a été remise à Claire Magnoux, étudiante au doctorat à la Faculté de droit de l'Université Laval. Le projet de thèse de Mme Magnoux, que dirige la professeure Fannie Lafontaine de l'Université Laval, porte sur les politiques de poursuite et le pouvoir discrétionnaire du Procureur de la Cour pénale internationale.
- La Chaire a organisé la dixième édition de son Concours de rédaction juridique. En février 2021, des prix de 500 \$ ont été décernés à Sarah-Maude Bélanger et à David

D'Astous, gagnants ex-aequo au premier cycle. Aucun prix n'a été attribué aux cycles supérieurs. Le texte de Sarah-Maude Bélanger, qui s'intitule « La justice prédictive à l'épreuve de l'interprétation juridique : l'IA ne remplace pas (encore) le jugement humain », a été réalisé sous la direction du professeur Stéphane Bernatchez de l'Université de Sherbrooke. Le texte de David D'Astous, qui s'intitule « La structure constitutionnelle du système judiciaire canadien et le pouvoir des tribunaux de prononcer l'inconstitutionnalité des lois », était dirigé par la professeure Johanne Poirier de l'Université McGill.

- En mai 2021, la bourse de maîtrise d'un montant de 4 000 \$ a été octroyée à Ève Gaumont. Son projet de mémoire, que dirige le professeur Pierre-Luc Déziel, porte sur la clarté et l'intelligibilité du plumeur criminel québécois.
- Le Forum étudiant 2021 de l'Assemblée nationale du Québec, auquel la Chaire a apporté son soutien lors des précédentes éditions, a été reporté en janvier 2022.
- La onzième édition du Concours de rédaction juridique de la Chaire a été lancée en mai 2021.

B. Les réalisations du titulaire de la Chaire

Le titulaire de la Chaire a poursuivi ses travaux de recherche sur des thèmes en relation avec les orientations de la chaire (1), il a également publié ou soumis des textes en vue d'une publication (2). Des projets de communication ont été retardés à cause de la pandémie.

1. Les projets de recherche

- Archéologie du *Code civil du Québec*.

Le projet a pour objectif de rédiger un historique du processus de révision du Code civil et de ses deux grandes phases soit celle sous la responsabilité de l'Office de révision du Code civil (1965-1977), puis du ministère de la Justice (1977-1994). L'étude porte sur le rôle des acteurs principaux et des intervenants, sur les enjeux considérés et sur l'étude de ce chantier comme miroir de l'évolution de la culture juridique québécoise.

- La loi, reflet de la société québécoise (voir *supra*).

2. Les publications

Introduction au droit des biens, 3^e éd., Montréal, Wilson et Lafleur ltée, 2020, xvi, 588 p.

« Louis-Hippolyte LaFontaine », dans : Jean Chevrier, Raoul P. Barbe et Michel Morin (dir.), *Les juges en chef de la Cour d'appel du Québec*, Montréal : Maison nouvelle fédération, 2020, p. 5-8.

« Le centenaire du *Code civil du Bas-Canada* en 1966 : moment propice à l'écriture d'un nouveau récit », (2021) 55 *Revue juridique Thémis de l'Université de Montréal* 197-232.

« L'ultime étape du processus de révision du Code civil », (soumis pour publication).

Sylvio Normand
Le 20 mai 2021